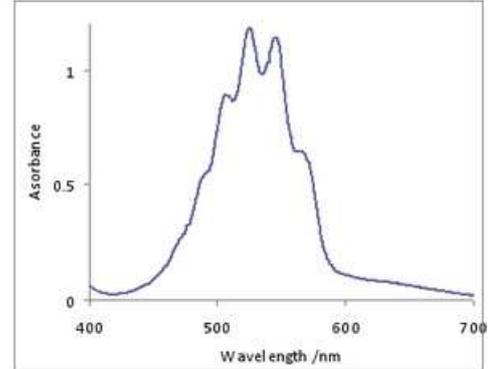
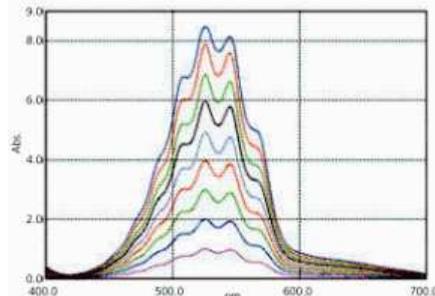


Bilan TP: loi de Beer Lambert.

1. Le spectrophotomètre permet d'obtenir un spectre d'absorbance : A en fonction de λ

L'absorbance A est proportionnelle
à la concentration C en soluté:



2. Le colorimètre permet de mesurer une **seule valeur d'absorbance**, on n'utilise qu'une seule radiation.

Pour effectuer la mesure, **la radiation qui éclaire la solution doit être absorbée par la solution: (forte valeur de A):**

Ex: autour de 530nm pour la solution précédente:

Pour une longueur donnée, l'absorbance est proportionnelle à la concentration C en soluté:

3. Loi de Beer Lambert:

pour une longueur d'onde donnée: **$A = k \cdot C$**

C : concentration du soluté coloré en mol/L (ou g/L)

k : coefficient de proportionnalité en L/mol (ou L/g):

($k = \epsilon \cdot l$) ϵ : constante dont la valeur dépend de λ

l: longueur du trajet effectué par la lumière dans la solution (largeur de la cuve).)

